

**ABONNEMENT**  
**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10  
**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

**INSERTIONS**  
 Annonces, la ligne . . . 20  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75  
**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.  
 Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.  
**On s'abonne :**  
 A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 JUIN

## MANIFESTATION BOULANGISTE

Mardi, pendant toute la durée de la séance de la Chambre, cinq à six cents personnes au plus s'étaient massées devant l'entrée du Palais-Bourbon. L'attitude de la foule était calme. Un groupe d'une soixantaine d'individus placé près de l'entrée du pont de la Concorde poussait de temps à autre le cri de vive Boulanger ! Mais ce cri restait à peu près sans écho et les gardiens de la paix qui avaient été envoyés à profusion devant le palais législatif n'ont pas eu trop de mal à contenir les manifestants.

Il n'en a pas été tout à fait de même sur la place de l'Opéra dans la soirée. Tandis que de nombreux équipages se rendaient au théâtre national où a eu lieu une splendide fête donnée par les officiers de la réserve et de l'armée territoriale au bénéfice des familles des victimes de l'Opéra-Comique, la foule fiévreuse se formait compacte dans toutes les rues et boulevards qui avoisinent l'Opéra.

Tout officier qui arrivait à l'Opéra était pour ainsi dire mis en demeure de se prononcer, et tandis que le plus grand nombre répondait aux incitations en acclamant Boulanger, quelques-uns exprimaient clairement leur hostilité ou leur indifférence.

Ceux-là, nous le déclarons absolument, ne passaient point devant les chefs de file, dissimulés sur la place, sans que l'indication de leurs numéros de régiments et la désignation de leur corps fût soigneusement notée.

Plusieurs personnes ont fait cette remarque, qui donne aux manifestations d'avant-hier leur véritable caractère.

Oui, dans la promenade nocturne qui, sur tant de points différents, a semé le trouble et l'inquiétude dans Paris, tout était conduit par des meneurs, secondés par des complices intelligents et nombreux.

Heureusement, le général Boulanger a eu

le bon esprit de ne pas paraître. Son apparition eut suscité bien des incidents.

Le gouvernement avait pris les plus sérieuses mesures de précaution.

L'Élysée, les casernes de Penthièvre et de la Pépinière, la Palais de l'Industrie, la caserne Babylone et les bâtiments des Invalides étaient bondés de troupes et d'agents de police.

Quand on se rendit compte des proportions que prenait la manifestation de la place de l'Opéra ; quand on s'aperçut que les abords du monument servaient de point de concentration à une populace sans cesse grossissante ; M. Gragnon donna ordre de faire avancer les gardes municipaux à pied et à cheval, les brigades centrales de police, et l'on procéda au déblaiement de la place et de l'avenue de l'Opéra, du boulevard des Italiens et des différentes rues jusqu'au boulevard Haussmann.

De nouvelles troupes de renfort furent demandées en hâte.

Les manifestants, obéissant à une consigne donnée, se retirèrent alors sans résistance aux cris de : « A bas Grévy ! A bas Ferron ! Vive Boulanger ! »

A ce moment se place un incident que rapporte le *Petit Journal* et qui montre bien ce qu'il faut attendre de nos gouvernants.

Voici comment s'exprime la feuille officieuse de M. Boulanger :

Ordre avait été donné de laisser crier tout ce que l'on voudrait, excepté « A bas Grévy ! » C'est par ce cri que l'on commençait.

Un officier de paix dit alors aux manifestants : — Messieurs, ce cri est inconstitutionnel, ne le renouvelez pas.

— Ah ! très bien. Mais pouvons-nous crier : « Vive Boulanger ! »

— Tant que vous voudrez.

— Eh ! bien, criez-le, vous.

— Je veux bien, si cela peut vous faire rester tranquilles.

Et les manifestants, ayant promis d'être bien sages, l'officier de paix a crié : « Vive Boulanger ! »

Les curieux criant : « Vive Boulanger ! » chantant la *Marseillaise*, ou des chansons de circonstance, de temps à autre criant : « Démission ! », riant, plaisantant, se tenaient très tranquilles sans pousser ni chercher à franchir les lignes défendues.

Voilà bien un exemple frappant de la fermeté républicaine.

Cette circonstance expliquera plus tard comment le malheureux agent de garde au coin de la Faculté de médecine, obéissant seulement au sentiment du devoir, a failli être massacré par le flot que le *Petit Journal* appelle « une foule bon enfant ».

Nous insistons même sur cet incident si grave qu'aucun journal n'a enregistré.

Vers 10 heures, il y a eu essai de manifestation du côté de l'Élysée.

La colonne d'émeutiers se dirigeant sur l'Élysée était parvenue à la hauteur de l'ambassade d'Angleterre quand elle put être rejointe et repoussée.

Là, les cris de : A bas Grévy ! A bas Grévy ! dominaient le tumulte. Du faubourg Saint-Honoré, la bande augmentée, pendant le trajet, se scinda en deux fractions : la 1<sup>re</sup> rebrousse chemin jusqu'à la rue Montmartre, où elle s'arrêta devant les bureaux de la France et de l'Intransigeant.

Pour terminer, nous devons dire que la colonne chassée du faubourg Saint-Honoré, reformée rue Royale, chercha à se frayer passage place de la Concorde et sur le pont, pour atteindre les ambassades d'Allemagne et de Russie.

C'est là qu'on l'attendait.

La cavalerie et les troupes à pied, en très grand nombre, dispersent avec vigueur les manifestants.

Si les Boulangistes allaient en amis à l'ambassade de Russie, tout était à redouter de leurs projets vis-à-vis de l'ambassade allemande.

C'est devant la statue de Strasbourg que se termina la soirée.

Là, un des plus excités monta sur le piédestal, et voici comment il s'exprima :

« Ce soir, notre tentative n'a pas eu d'effet, donnons-nous tous rendez-vous demain.

» En nombre, nous jetterons du haut de l'Élysée tout ce qui mérite d'être lancé à la Seine. »

Voilà qui promet et, qui portera surtout M. Grévy à redoubler les mesures de précautions.

Nous ne savons ce qui peut sortir des menaces boulangistes : quoi qu'il advienne, il était important de signaler la manifestation séditieuse de mardi et d'en tirer, pour l'avenir, tous les enseignements qu'elle comporte.

Des mesures de précaution ont été prises dans la crainte de nouvelles manifestations. Un bataillon du 39<sup>e</sup> de ligne se rendra au palais de l'Élysée. Un bataillon du même régiment occupe, depuis hier matin, le ministère de l'intérieur.

La garde républicaine, ainsi que les agents des brigades centrales, sont consignés à la Cité.

Certains postes de police sont doublés.

## Le général Ferron

Le nouveau ministre de la guerre est trop connu de l'armée pour qu'il soit nécessaire de lui consacrer ici une longue notice biographique.

Le général Ferron est né le 19 septembre 1830, à Pré-Saint-Evroult (Eure-et-Loire), non loin de Châteaudun.

Entré à l'École polytechnique le 4<sup>er</sup> novembre 1850, il en sortait le 4<sup>er</sup> octobre 1852 comme sous-lieutenant de génie. Lieutenant deux ans après, il prenait part à l'expédition de Crimée. A l'assaut du petit redan de Malakoff, le lieutenant Ferron marchait à la tête de son peloton de sapeurs ; sa bravoure lui valut la croix de la Légion-d'Honneur.

Il a fait ensuite sa carrière loin de la France, en Algérie d'abord, puis à la Nouvelle-Calédonie ; dans l'intervalle, il avait professé l'art militaire à l'École de Metz.

Quand éclate la guerre contre l'Allemagne, le commandant Ferron est en Nouvelle-Calédonie. Il s'embarque le plus tôt possible, après avoir réclamé son rappel et une place dans les rangs de l'armée ; il arrive en France trop tard pour prendre part à la lutte.

Il put servir dans les rangs de l'armée qui allait assiéger Paris et réduire la Com-

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## ELJEN!

PAR JACQUES BRET

Le vieillard s'assit, et ses pensées l'occupèrent de nouveau. Un pli traversait son front, une expression amère serrait ses lèvres.

Par un mouvement rapide et charmant, Irène, qui se désolait de le voir triste, s'agenouilla sur le tapis et appuya sa tête sur le dossier du grand fauteuil.

— Mon père, dit-elle, je sais qu'un chagrin inconnu plane sur votre vie, et vous fait souffrir. Je vous en conjure, laissez-moi lire dans votre âme. Ne vous ai-je pas assez aimé ? Ne savez-vous pas que je voudrais vivre... que je voudrais mourir pour vous consoler ?

Des larmes passèrent dans les yeux du comte.

— Vous ne dites rien, père... sans doute je ne suis pas assez persuasive... sans doute je n'ai pas trouvé le chemin qu'il faut pour atteindre votre confiance...

Et comme il se taisait encore, remuant la tête en signe de refus, et pourtant ébranlé par cette

tendresse pressante, une nouvelle idée traversa l'esprit d'Irène.

Elle se releva et se dirigea au fond du salon, vers un grand tableau, toujours recouvert d'un rideau de soie.

C'était un portrait de la comtesse Karadyoni, morte depuis de longues années.

Tout en marchant, elle se parlait à elle-même :

— Si ma mère vivait encore, elle saurait sans doute le consoler.

Le comte était absorbé dans ses réflexions et ne faisait aucune attention aux mouvements de sa fille. Irène écarta le voile qui cachait le portrait ; elle contempla un instant ce visage pâle et un peu froid, posa une lampe tout à côté, de façon à le mettre en pleine lumière, et retourna près du vieillard, avec sa démarche gracieuse, à la fois ferme et légère.

Elle prit la main de Karadyoni, qui se laissait faire, et l'amena tout près du tableau. Puis, l'entourant de ses deux bras et inclinant la tête sur la poitrine du comte :

— Père, dit-elle, la mort de ma mère a laissé une place vide dans votre tendresse... Si elle était encore ici, vous n'auriez pas de secrets pour elle. Traitez-moi comme vous l'auriez traitée.

Le comte fut saisi d'une brusque surprise. Il leva les yeux ; il aperçut, vivement éclairé, le portrait de sa femme ; une exclamation inarticulée,

mêlée de colère et de dépit, sortit de son gosier, et regardant sévèrement Irène :

— Que veux-tu ? s'écria-t-il. Que demandes-tu ? Pourquoi remuer de tels souvenirs ?

La jeune fille, interdite, murmura une excuse. Elle ne savait que penser du singulier effet qu'avait produit l'image de la comtesse. Elle répondit timidement :

— Pardon, mon père... Je ne savais pas... J'espérais obtenir ainsi l'aveu de vos chagrins.

Le comte laissa tomber sur elle un regard adouci. Il eut pitié de son embarras.

— Calme-toi, lui dit-il, et souviens-toi qu'il faut toucher les blessés d'une main légère et prudente.

Irène, ne comprenant pas sa faute, ne savait comment sortir de cette situation embarrassante. Tous les deux se taisaient.

Tout à coup une envolée de notes aiguës s'élança dans les airs et pénétra, par la fenêtre ouverte, comme un bouquet d'étincelles. Le comte et sa fille prêtèrent l'oreille un instant.

— Ce sont les Tziganes, dit Irène avec un mouvement de joie.

— Oui, ce sont eux, allons les écouter.

Il passa son bras sous celui de sa fille et revint avec elle s'appuyer sur la balustrade du balcon. Les sons paraient du bois qui s'étendait devant l'aile droite du château.

Ils aperçurent, en effet, les Tziganes groupés au

bord de la futaie, organisant leur orchestre. Les uns tenaient leurs violons ; d'autres des basses, des altos ; d'autres encore, le « cymbalum » aux longues résonnances. Ils étaient réunis autour de leur chef, dans des attitudes simples et graves ; leurs mains fines s'agitaient sur leurs instruments. Déjà ils se laissaient aller au charme de cette musique étrange qui vous agace, qui, ne vous rassasiant jamais complètement, excite un sentiment toujours plus vif, qui vous incite le désir comme un apéritif aiguisé l'appétit. Qui les a entendus veut les entendre encore. Le vieux comte et sa fille restèrent attentifs, penchés à la fenêtre, et les écoutèrent avec recueillement.

La lune s'était levée dans le ciel et éclairait de ses rayons les jeunes feuilles des arbres. Parfois un nuage s'avancait, tout retraits dans l'ombre, mais la phrase musicale continuait toujours, car les Tziganes se jouent de la nuit et du vent, du soleil et de la brume. Leurs mélodies sont écrites dans leur âme et sortent de leurs doigts sous l'effort d'une puissante volonté, sans souci des circonstances, sans souci des éléments. Ils semblent faire partie de la nature ; ils lui prennent ses plaintes, ses soupirs ; ils ont le secret de ces cris déchirants qu'on entend parfois, venus on ne sait d'où, de ces effusions surhumaines qu'aucune langue ne pourrait traduire. Ils gémissent avec le vent, ils murmurent avec le ruisseau, ils frisson-



muné. Durant cette lutte, le commandant Ferron rendit des services au gouvernement régulier; ce fut lui qui construisit la batterie de l'avenue de la Grande-Armée, dont les lourdes pièces préparèrent la prise de Neuilly.

Deux ans après, il construit le camp retranché d'Epinal; il retourne, comme lieutenant-colonel, en Algérie, revient à Bourges, pour y prendre la direction du service du génie, et en 1879 il était nommé, sur la demande du général de Galliffet, chef d'état-major du 9<sup>e</sup> corps d'armée, à Tours.

C'est là que Gambetta vint le prendre pour le donner, en 1884, comme sous-chef d'état-major du ministre, au général Campenon.

Le général Ferron occupa successivement ces fonctions sous les ordres des généraux de Miribel, Vuillemot et de Cools. Pendant le court passage du général Lewal aux affaires, il passa à la direction du génie. Mais le 6 avril, le général Campenon le rappela de nouveau à l'état-major général qu'il ne devait quitter qu'à sa promotion de divisionnaire au mois d'avril 1886 (il y a un peu plus d'un an).

Pendant ces quatre années, le général Ferron a été conseiller d'Etat en service extraordinaire et rapporteur du conseil supérieur de la guerre.

Depuis un an, le général Ferron commandait à Chaumont la 43<sup>e</sup> division d'infanterie. Il a fait des essais sur les nouvelles formations de combat de l'infanterie et par des expériences comparatives en faveur du fusil à répétition.

Nous donnons ici quelques détails biographiques sur ceux des autres membres du Cabinet Rouvier, qui n'ont jamais fait partie d'aucun ministère :

M. MAZEAU a été avocat à la Cour de cassation. Il a été député de la Côte-d'Or à l'Assemblée nationale. Il représente ce département au Sénat depuis sa constitution.

En 1885, M. Mazeau, qui était conseiller à la Cour de cassation, s'est démis de ses fonctions judiciaires devenues incompatibles avec le mandat sénatorial.

M. Mazeau est inscrit au groupe de l'Union républicaine.

M. BARBEY est sénateur du Tarn. Il siège à la gauche républicaine. Officier de marine, il a quitté l'armée de mer étant capitaine de frégate pour se livrer à la politique.

M. DE HÉRÉDIA est un ancien président du Conseil municipal de Paris. Il est originaire de Cuba. Il ne s'est décidé à faire partie du ministère qu'au dernier moment, après avoir refusé un portefeuille. M. de Hérédia a su allier deux choses qui paraissent inconciliables : les déclamations égalitaires avec le régime des esclaves.

M. de Hérédia ayant, après acceptation, refusé le ministère des travaux publics, M. Rouvier avait réuni d'un trait de plume les travaux publics et le commerce, sous la main du musicien Dautresme. Mais M. de Hérédia ayant accepté, après refus, le por-

tefeuille, voilà le ministère des travaux publics rétabli.

Si le ministère était utile, pourquoi le supprimerait-on? S'il était inutile, pourquoi le rétablirait-on?

Impossible de mieux prouver que les contribuables payent les marchés parlementaires.

M. BARBE est député radical de Seine-et-Oise. C'est un ancien élève de l'École polytechnique. Il a quitté l'artillerie où il occupait le rang d'officier pour se consacrer à l'industrie.

M. Barbe, tout comme M. Hérédia, avait dit que le bruit de son entrée dans le ministère était une « fausse nouvelle. » Et il est ministre, toujours comme M. de Hérédia.

#### LES CHEFS DE CABINET DU NOUVEAU MINISTÈRE

M. Rouvier, ministre des finances, aura auprès de lui, en qualité de chef de cabinet, son beau-fils, M. Louis Vignon, qui fut déjà son chef de cabinet au ministère du commerce.

M. Fallières, ministre de l'intérieur, a choisi son compatriote et ami, M. Lionel Laroze, jeune avocat du barreau de Paris.

M. Barbe, ministre de l'agriculture, a prié son gendre, M. Forestier, ancien sous-préfet de Clamecy, d'être son chef de cabinet.

Au ministère de la guerre, M. le colonel Kessler, commandant le 35<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est nommé chef de cabinet. M. le capitaine de la Mothe, attaché à l'état-major général du ministre, est détaché à l'état-major particulier.

M. le contre-amiral Alquier est appelé aux fonctions de chef d'état-major et de directeur du cabinet du ministre de la marine. M. Nègre, commissaire de la marine, est nommé chef du secrétariat particulier du ministre.

Il est question d'une prorogation prochaine des Chambres afin de permettre au ministre de préparer le projet budgétaire. Avant sa séparation, la Chambre discuterait les premiers chapitres de la loi militaire. Vous remarquerez que c'est la presse républicaine qui déclare que le sort des cabinets républicains est entre les mains de la Droite.

#### Les morts de l'Opéra-Comique

M. le docteur Brouardel a procédé à l'autopsie des cadavres transportés à la Morgue.

Après avoir analysé plusieurs fioles de sang qu'il avait extrait des corps, le médecin légiste a émis l'avis que trois causes différentes ont déterminé la mort des gens victimes de l'incendie.

Les uns sont morts d'épouvante. On constate chez ces derniers une brusque cessation de la circulation du sang dans les veines et dans le cœur.

D'autres sont morts asphyxiés par l'oxyde de carbone, qui produit l'anesthésie et abolit les fonctions des globules sanguins.

D'autres, enfin, ont succombé à l'asphyxie déterminée par l'acide carbonique, asphyxie qu'on peut combattre par de prompts secours.

Tous les spectateurs qui sont restés dans la salle et ont été retrouvés dans les galeries ont péri asphyxiés par l'oxyde de carbone qui s'est dégagé de la combustion des décors.

Détail curieux, c'est le gaz acide carbonique qui a éteint les lampes à l'huile du côté jardin, tandis que, par un phénomène bizarre, celles placées du côté cour ont continué à brûler.

Tous les spectateurs asphyxiés par l'oxyde de carbone sont morts presque instantanément.

Le nombre des morts s'élève aujourd'hui à 90 — beaucoup de cadavres se trouvent encore sous les décombres.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1<sup>er</sup> juin.

La bonne disposition du marché s'est encore maintenue aujourd'hui : 3 0/0, 82.07; 4 1/2 0/0, 109.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,380. Les obligations foncières et communales des diverses séries ont un bon mouvement d'affaires. Les capitaux de l'épargne se portent aussi sur les B. S. de la Prusse. Le 1<sup>er</sup> tirage qui aura lieu le 15 juin comprend plus de 500 lots dont un de 100,000 francs.

La Société Générale se tient toujours très solidement aux environs de 455; à ce prix les demandes sont nombreuses.

L'action de la Banque d'Escompte se traite à 460. Les communications faites à l'assemblée des actionnaires qui a eu lieu le 28 sont de nature à justifier la tenue des cours aux environs du pair.

Les demandes sont très actives pour les obligations 6 0/0 nouvelles de Panama. L'avantage du remboursement uniforme à 1,000 fr. est mieux apprécié après chaque tirage, et on sait qu'il y a six tirages par an. De 456 au cours actuel, le titre doit marcher rapidement à 550 et 600. L'action cote 402.

Parmi les combinaisons d'assurances de la Foncière-Vie on signale l'assurance en cas de vie avec capitalisation des bénéfices. Ce contrat garantit à l'assuré une somme convenue s'il est encore vivant à une époque déterminée, plus le versement à la même époque de la totalité des bénéfices acquis depuis l'origine du contrat augmentés de leurs intérêts capitalisés à 4 0/0.

Nombreuses demandes en Polices spéciales A B de l'Assurance Financière.

La physionomie générale du marché de nos chemins de fer n'a subi aucune modification appréciable.

#### Nouvelles militaires.

Les officiers de cavalerie dont les noms suivent sont admis à l'École supérieure de guerre :

Les capitaines Léorat, Bruneau de Miré, Gollet, Fleury; les lieutenants Dodard, Desloges, Bouvier, de Lamotte, Vallée, Vial, de Clermont Tonnerre, Renault, Sauzey, Guéneau de Montbeillard, Zeude.

Par application de la décision rendue, le 20 mai, par le Conseil d'Etat statuant au contentieux, M. le prince Murat (Joachim-Napoléon) est réintégré, avec le grade de

mieux qu'au château de Bangor. Son violon à la main, Pacarius dirigeait habilement ses musiciens. Il savait les airs que préférait Irène, il devinait ceux qu'elle souhaitait entendre, et il se retirait heureux quand il avait vu passer sur les lèvres de la jeune fille un sourire de satisfaction.

De la fenêtre où elle les écoutait, Irène distinguait, aux rayons de la lune, le visage de Pacarius qui se tournait vers elle et semblait lui demander un éloge. Elle attendit que la mélodie s'interrompît, puis elle frappa vivement ses mains l'une contre l'autre.

— Oh! que c'est beau! s'écria-t-elle.  
Karadyoni joignit ses remerciements à ceux d'Irène, et les Tziganes, heureux, disparurent dans le parc. La soirée s'avantait, les étoiles brillaient, l'atmosphère devenait plus froide. Le comte ferma la fenêtre et sonna les domestiques.  
Aussitôt deux laquais portant des flambeaux parurent à la porte du salon. Ils précédèrent le comte et sa fille dans le large escalier du château. Irène embrassa son vieux père, et bientôt tout rentra dans le silence profond de la nuit.

(A suivre.)

général de brigade, dans la 4<sup>e</sup> section du cadre de l'état-major général de l'armée, en remplacement de M. le général Guillemin, retraité, pour prendre rang du jour de sa nomination à ce grade (14 juillet 1870).

M. le général prince Murat est placé dans la position de disponibilité.

Par application de la même décision, M. le lieutenant de cavalerie Murat (Joachim-Napoléon) a été réintégré avec son grade dans les cadres de l'armée.

La carrière du prince Napoléon Murat s'est faite entièrement sous la République.

Engagé volontaire le 5 février 1877 au 4<sup>e</sup> cuirassiers;

Élève officier à l'École de Saumur du 4<sup>e</sup> octobre 1880 au 1<sup>er</sup> septembre 1881;

Sous-lieutenant, le 24 septembre 1884, au 4<sup>e</sup> cuirassiers;

Lieutenant, le 29 juillet 1885, au 24<sup>e</sup> dragons.

#### ENGAGÉS CONDITIONNELS

Le nombre des sous-officiers réservistes excédant de beaucoup les besoins de la mobilisation, le ministre de la guerre a décidé qu'aucune nomination de caporal, de brigadier ou de sous-officier ne serait faite parmi les volontaires d'un an actuellement sous les drapeaux.

Cette mesure n'empêchera pas, d'ailleurs, ces jeunes gens de concourir pour le grade de sous-lieutenant de réserve.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

M. Ferron, le nouveau ministre de la guerre, a décidé que jusqu'à la fin des manœuvres d'automne il ne serait plus accordé de permissions de longue durée, ces permissions étant essentiellement nuisibles à l'instruction. Toutefois, celles qui ont été accordées ne seront pas retirées.

Les permissions de longue durée seront réservées pour la période d'hiver, novembre à avril.

Les dernières négociations pendant lesquelles l'administration de la guerre et celle des chemins de fer de l'Etat, pour la cession au service du génie de la ligne d'Orléans à Chartres, ont été sanctionnées par le général Boulanger.

A partir du 4<sup>e</sup> octobre prochain, le 20<sup>e</sup> bataillon du génie quittera Versailles pour exploiter cette ligne en personnel et en matériel.

#### NOS ANCIENS ARTISTES

Des pourparlers sont engagés en ce moment à Paris entre M. Bailly et un directeur parisien, au sujet de la création du rôle de Jocelyn, dans la pièce de M. Godard. M. Bailly chanterait le rôle que devait chanter Capoul. Notre ancien ténor, que nous avons applaudi et encouragé pendant la dernière saison théâtrale, trouverait ainsi une excellente occasion de se produire.

On dit aussi que l'un de nos anciens comiques, M. Allain, revient parmi nous à la prochaine saison.

THÉÂTRE DE SAUMUR. — On nous annonce que la troupe de M. Paul Deshayes, dirigée maintenant par MM. Marck et Derembourg, donnera, jeudi prochain 9 juin, une nouvelle représentation de *Francillon*, l'œuvre de M. Alexandre Dumas fils qui obtient partout un si grand succès.

#### LA MUSIQUE DE BOURGUEIL AU CONCOURS DE NANTES

Parmi les lauréats du concours de Nantes, dimanche 29 mai, nous voyons la musique de Bourgueil qui a obtenu trois premiers prix (3<sup>e</sup> division, 3<sup>e</sup> section), sans saxophones.

4<sup>e</sup> prix de soli, ascendant;  
4<sup>e</sup> prix de lecture à vue à l'unanimité avec félicitations du jury;  
4<sup>e</sup> prix d'exécution.

Nos félicitations à la fanfare de Bourgueil qui doit prendre part, dans un mois, au Concours musical de Saumur.

NUËIL-SOUS-PASSAVANT. — Le petit Frappereau, âgé de 26 mois, s'est noyé dans une mare pendant une absence de son père, cultivateur à la Croix, commune de Nuëil.

ment avec les feuilles, ils chantent un hymne avec les grands pins. En les écoutant, on croit saisir comme un bourdonnement d'abeille, comme le bruit d'une aile d'oiseau qui passe si rapide, que l'air siffle sous son passage; c'est une chanson des bois, c'est un rêve au bord du lac. Mais leur pensée est une vagabonde; elle est, comme eux, libre de tous liens. Voilà maintenant le galop du cheval, le cliquetis, le fracas des armes; ils excellent à rendre le branle-bas de la bataille; les sons discordants s'harmonisent sous le feu de leur inspiration: c'est un creuset où l'or rouge bouillonne. Comme ils savent réveiller les ardeurs endormies et faire passer le courage dans le sang des jeunes hommes! Leur musique ferait des héros. Puis, tout à coup, sans transitions, sans entente préalable, comme s'ils avaient un sens mystérieux, à nous inconnu, pour se comprendre et se suivre, ils passent d'un chant guerrier à un air de danse, à une *czardas* qui entraîne la jeunesse dans un irrésistible tourbillon.

Ces incomparables musiciens, on les trouve partout en Hongrie. Ils jouent près de la cabane du pauvre et près du château seigneurial. Ils donnent un concert au pâtre de la *puzta*, aussi volontiers que dans l'auberge du village. Ils chantent pour eux-mêmes, sans qu'on le leur demande, et le peuple hongrois s'est si bien habitué à eux, qu'ils font maintenant partie de

la nation même et tiennent chez elle une place que nul ne pourrait remplir. La musique tzigane est devenue la musique nationale. Leur génie rêveur s'est complu dans ce pays de grandes plaines où ils ont été accueillis depuis si longtemps, et leur mélancolie s'est entendue avec la mélancolie des *puztas*.

Le comte Karadyoni était trop vrai Hongrois pour ne pas aimer les Tziganes. Il les traitait toujours avec bonté, il les accueillait, il comprenait vivement le charme de leurs créations artistiques. Ces humbles amis avaient été mêlés à sa vie tout entière, et il n'était pas pour lui un grand souvenir où un Tzigane n'eût tenu sa place.

Irène, sur ce point, ne le cédait en rien à son père. Quand elle les voyait apparaître, elle laissait tout pour les écouter. Le chef de cette bande, Pacarius, avait pour elle une admiration respectueuse qui ressemblait à un culte. Il avait une dizaine d'années de plus qu'Irène, il l'avait vu grandir, il s'était promis qu'il serait toujours l'humble sujet de la jeune comtesse. Le visage calme et grave d'Irène, sous lequel se cachait tant de force et de sérénité, lui causait une sorte de fascination. C'était un dévouement muet, sans but et sans espérance; Irène était pour lui une idéale vision qu'il se plaisait à entrevoir le plus souvent possible.

Aussi l'orchestre qu'il dirigeait ne jouait jamais



ANGERS.

Encore un nouveau succès, des plus grands et des plus légitimes, pour nos artistes angevins, dit le *Ralliement*.

Notre compatriote, le sculpteur Jules Desbois, avait envoyé au salon une statue en marbre, *Acis changé en fleuve*, et un groupe en marbre, *le Satyre*; nous apprenons avec un vif plaisir que LA PREMIÈRE MÉDAILLE accordée cette année à la section de sculpture, a été décernée à M. Jules Desbois.

M. Jules Desbois est un des anciens élèves de notre excellent maître Brunclair. Bravo pour tous les deux.

Concours de la Société de Gymnastique A TOURS

La XIII<sup>e</sup> Fête fédérale de Gymnastique a eu lieu dimanche et lundi à Tours, au milieu d'un concours pressé des notabilités civiles et militaires.

Malheureusement, dès le début, la fête a pris une tournure politique à l'occasion de la retraite aux flambeaux de samedi soir.

Voici ce que nous lisons dans le *Journal d'Indre et-Loire* :

LA RETRAITE DE SAMEDI

« Vive Boulanger ! A bas Grévy ! »

» Pendant toute la durée de la retraite aux flambeaux, deux ou trois cents gymnastes ont fait entendre ce double cri à travers nos rues.

» Il faut peu de chose pour entraîner les foules.

» Un grand nombre d'ouvriers, de femmes et d'enfants se sont donc bientôt mis de la partie, et lorsque le cortège est arrivé sur la place de la mairie, un millier de personnes au moins criaient encore à tue-tête « Vive Boulanger ! A bas Grévy ! Pas de gymnastique sans Boulanger ! »

» Nous entendons aussi des cris de « à bas Wilson ! »

» Ces cris divers jettent un froid dans le groupe officiel qui se trouve devant la mairie et l'on nous assure que c'est pour mettre fin à une manifestation qui devenait par trop imposante que, contrairement à l'usage, les musiques militaires n'ont point fait entendre la Marseillaise finale sur la place de l'Hôtel-de-Ville. »

Ce lâche incident a inspiré à M. Henry Dichard, dans le *Napoleon*, les réflexions suivantes, sous le titre FÊTES NATIONALES :

« Quelle fête mériteraient, plus que les fêtes de gymnastique, d'être appelées nationales ? Quelles cérémonies publiques peuvent être plus fortifiantes et plus reconfortantes par les grands spectacles qu'elles mettent sous les yeux ?

» Les sociétés de gymnastique, créées dans un but patriotique, répondent à des besoins d'ordre moral et physique. — Elles développent, par les exercices du corps, les forces de l'homme jeune, lui donnent plus de confiance en lui-même, plus d'assurance dans l'esprit, une meilleure santé et, par suite, comme le disaient les anciens, une intelligence plus ferme et plus saine.

» Nous applaudissons donc de toutes nos forces à ces belles cérémonies qui réunissent notre vaillante jeunesse appelée de tous les coins de la France à concourir publiquement, devant leurs concitoyens, dans des jeux d'adresse et de force, en vue de remporter des prix d'honneur et des médailles commémoratives.

» Mais que les sociétés de gymnastique se gardent bien de mêler l'odieuse politique à leurs exercices. La politique contamine tout ce qu'elle touche. Introduite dans les sociétés de gymnastique, elle serait leur mort.

» Aussi, ne pouvons-nous nous empêcher d'exprimer nos regrets d'avoir vu cette fête de gymnastique, qui a jeté la gaité dans la ville de Tours pendant quarante-huit heures, donner lieu à des manifestations grotesques et ridicules sur la voie publique, manifestations auxquelles ont pris part un trop grand nombre de gymnastes.

» Ces jeunes gens sont fiers de porter un uniforme. On doit les louer de se soumettre volontairement à une discipline presque militaire : qu'ils ne salissent donc pas leurs vareuses de flanelle au contact de ces brailards qui ne savent que « gueuler » des insinuations, mais qui n'ont jamais affronté le feu de l'ennemi et qui décampaient comme des lièvres au premier coup de fusil..... »

POITIERS.

*Noces d'or.* — Lundi ont été célébrées, à la cathédrale, les noces d'or des époux Métiévier, marchands de meubles, Grand'Rue.

Naturellement tous les membres de la famille étaient réunis pour fêter cet anniversaire.

Une foule compacte envahissait la Grand'Rue, faisant escorte à la noce, et, à la cathédrale, il y avait également un nombre considérable d'amis et de curieux venus pour rendre un légitime hommage à ces braves gens ainsi qu'à la nombreuse famille qui a toujours été estimée à Poitiers.

La messe a été dite par le vénérable curé de la cathédrale, M. Crélin, qui, il y a cinquante ans, alors qu'il était vicaire à Saint-Pierre, avait béni le mariage. Le digne curé a prononcé une allocution des plus touchantes.

Nos félicitations et tous nos vœux à M. et M<sup>me</sup> Métiévier, et bonne santé jusqu'aux noces de diamant !

On lit dans le *Journal de la Vienne* :

« L'auteur de *Nadia* et de tant d'œuvres charmantes, M. Jules Bordier, directeur des Concerts populaires d'Angers, vient d'engager notre compatriote, M. E. Lévêque, pour l'un de ses concerts, l'hiver prochain. D'autre part, nous apprenons que M. Lévêque fait présentement partie du jury au concours musical de Nantes. »

LE CONCOURS MUSICAL DE NANTES

Nous lisons dans la *Chronique musicale de l'Espérance du Peuple*, signée Lami :

« Nous ne parlerons pas longuement du Concours musical qui vient d'avoir lieu à Nantes. Notre devoir est de féliciter sincèrement les organisateurs qui se sont dévoués à cette tâche, mais il est aussi de blâmer énergiquement l'Administration municipale de la somme mesquine de cinq mille francs, donnée par elle à ces fêtes. Quand on songe que Rennes, Angers, Le Havre, donnent dans des solennités analogues des prix variant de quinze cents à deux mille francs et attirent par suite des Sociétés de premier ordre, tandis qu'à Nantes, le prix le plus élevé était de deux cents francs, nous sommes pris d'un sentiment de honte que tout le monde devrait partager. Personne n'obligeait la Ville à organiser actuellement un Concours de musique, mais, si la Mairie voulait faire quelque chose, il fallait se montrer plus généreux et ne pas rabaisser Nantes au niveau des dernières sous-préfectures et même de certains chefs-lieux de cantons. Au point de vue musical, l'intérêt du Concours était nul, si nous exceptons cependant les Harmonies de Luçon et de Chartres, dont la valeur était certainement très supérieure à toutes les autres.

» La Mairie de Nantes sort donc très amoindrie de ce Concours, en tant que question artistique, et, nous le répétons, les seules personnes qui méritent des éloges, sont les organisateurs, MM. A. Weingaertner, Buziau, Bernier, De France, Fromet, Lebec et A. Riom, qui se sont donné autant de peine que s'ils avaient eu à organiser un Concours où auraient figuré des musiques comme la Garde républicaine. M. Weingaertner a été, au Concours d'honneur, l'interprète d'une bonne pensée dont on doit savoir gré aux sociétés de musique qui y prenaient part, c'était de faire une quête au bénéfice des victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique. Il est bien entendu, du reste, que nous ne songeons nullement à critiquer la valeur des musiques qui sont venues nous visiter. Avec des Concours tels que les ont toujours faits les villes voisines, les prix de 1,500 à 2,000 fr. dont nous parlons sont attribués à des sociétés tout à fait hors ligne qui consentent à se déranger pour venir les recevoir, mais cela n'empêche pas de distribuer des prix beaucoup plus modestes, qui attirent également des fanfares et des harmonies de petites villes et même de villages qui méritent, à coup sûr, d'être encouragés. »

Le *Populaire* de Nantes publie la lettre suivante que lui a adressée M. Guibourd :

Paris, le 23 mai 1887.

» Monsieur,

» Vous avez été mal renseigné; je n'ai pas eu le bonheur de contribuer à sauver personne autre que ma femme et ma fille : c'est nous, au contraire, qui avons dû le salut au dévouement avec lequel des hom-

mes courageux sont venus, à l'aide de cordes et d'échelles improvisées, nous chercher sur le balcon du foyer de l'Opéra-Comique, où nous nous étions réfugiés plutôt que de nous exposer à l'écrasement dans les escaliers. Après Dieu, c'est à eux que nous devons une profonde gratitude.

» Je vous serai obligé, monsieur le Directeur, de publier cette lettre dans votre prochain numéro et je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

» E. GUIBOURD,  
» Sénateur de la Loire-Inférieure. »

Fusier à Saumur

La soirée donnée par M. Fusier et les artistes qui l'accompagnent a été des plus agréables et des plus gaies. Il y avait là un quatuor d'artistes désopilants qui n'engendrent pas la mélancolie, et le public, mis en belle humeur, riait aux larmes. Fusier est un être multiple, qui en quelques minutes vous donne les impressions les plus diverses : soit qu'on le regarde ou qu'on l'écoute, sa physionomie et sa voix passent d'un effet comique à un autre plus comique avec une vivacité incroyable. Il est tour à tour jeune ou vieux, gai ou triste, fin ou hébété, majestueux ou trivial, suivant le type qu'il veut représenter. Il a le don naturel de l'imitation, et son masque expressif, d'une mobilité surprenante, sait stéréotyper avec une vérité incroyable les notabilités parisiennes du théâtre ou de la rue. Ses études d'observation ne se sont pas circonscrites aux hommes ; il imite aussi bien le cri des animaux et le chant des oiseaux ; il n'est pas jusqu'aux sons des instruments qu'il ne rende avec une incroyable justesse.

Dans la scène *Seul et unique*, M. Fusier a imité le cor de chasse dont les sons semblaient s'éloigner ou se rapprocher, et à un moment donné on entendait même dans le lointain deux cors qui se répondaient. Ensuite il nous a joué l'ouverture de *Guillaume Tell*, exécutant les parties de violoncelle, de saxophone, de flûte et des autres instruments avec une virtuosité étonnante. La grande scène de *Paris vivant*, dans laquelle nous avons vu défiler quelques types parisiens du trottoir, a eu un succès de fou rire. L'artiste nous présente d'abord le cocher des Petites Voitures qui va nous conduire à la Bourse où nous rencontrons le père Jacob, le coulissier marron qui vous vendra des actions de la Compagnie de Pavage en caoutchouc, ou de celle du Fer de paille, ou une pomme lorgnette. Après être sortis de ce tohu-bohu nous arrivons aux Halles centrales ; la première rencontre que nous faisons est celle de M. Prud'homme, que la verve de Monnier a immortalisé. Nous voici à la Poissonnerie et nous sommes accostés par une grosse harengère qui nous débite tout le vocabulaire poissard de Vadé.

La déclaration d'amour du matou à sa petite chatte a été dite par M. Fusier avec des miaulements expressifs et naturels, mais c'est surtout dans le chant et les roulades du rossignol qu'il a obtenu son plus grand succès. Son esprit ingénieux nous ménageait encore quelques agréables surprises. Il nous a montré pour l'armée une nouvelle coiffure qui est tout un poème. Sous ses doigts habiles sa coiffure devient un casque empaché, une tente, un lit de camp, une chaise, une guérite, et passe par une série successive de transformations dont l'énumération tiendrait une colonne. Dans la bouffonnerie fantastique, *Chez l'illusionniste*, il s'est fait connaître comme prestidigitateur très adroit ; ses tours de passe-passe et ses escamotages ont amusé le public.

M<sup>me</sup> Rivière, dont la voix est pure, colorée et conduite avec art, nous a charmés en chantant le grand air de la *Fille du Régiment*. M. Brunet qui a un organe sympathique, a dit le *Boléro de l'étudiant* avec une expression des plus comiques ; il a été surtout étonnant dans le refrain où il a montré une agilité et une finesse de traits merveilleuses. Les deux virtuoses comiques ont chanté plusieurs duos bouffes avec une verve endiablée et ont imité divers instruments avec une rare perfection. Avez-vous entendu le xilolo ? Ce sont bien les sons sourds de l'instrument en bois sur lequel tapotait un artiste angevin dans un de nos derniers concerts. La pastorale *Vielle et Cornemuse*, la fantaisie *Tambour et Trompette*, les *Pifferari* et la *Poupée automatique* ne sont-ils pas, comme musique imitative, des morceaux ravissants ? Aussi le public enthousiasmé lui a donné de nombreux bravos.

M. Tervil dit le monologue avec goût et expression. Il a été écouté avec attention lorsqu'il a récité cette spirituelle et touchante fantaisie, *Il n'y a pas de Dieu ?* et on l'a couvert d'applaudissements. Cet artiste a aussi provoqué de longs éclats de rire lorsqu'il a imité les célébrités parisiennes de la scène, Lassouche, les deux Coquelin, Delaunay, Dupuis, Léonce, Thérèse et Sarah Bernhardt. Comme toute la salle criait bis et que M. Tervil était au bout de son répertoire, M. Fusier s'est empressé de donner une imitation de Baron dans le *Petit Poucet*, et il s'est montré dans cette scène d'une finesse de jeu et d'un naturel qui ont été bien appréciés de ceux qui connaissent l'acteur des Variétés.

Enfin, dans cette charmante soirée, la musique classique a été représentée par M. Georges Lamothe, un compositeur de talent, un organiste distingué. *Sous les grands arbres* est une idylle pleine de poésie mélancolique et sauvage ; *Pendant la valse* est un morceau empreint d'un charme qui vous fascine et vous transporte dans le monde des rêves. Ce qui nous a le plus frappé dans l'exécution, ce n'est pas seulement le mécanisme parfait, l'élégance du doigté, c'est surtout l'expression des accents, la finesse des traits et la largeur du style. Nous remercions M. Lamothe et nous joignons nos félicitations aux bravos de l'auditoire. \*\*\*

**Primeurs.** — On a mis en vente aujourd'hui, à l'ÉPICERIE CENTRALE, rue Saint-Jean, 28, — des Pommes de terre nouvelles à 0 fr. 25 c. le 1/2 kilo, provenant des terrains sablonneux de l'île de Noirmoutier.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.  
Union postale . . . . . 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 mai :

TEXTE. — La Religion musulmane, par M. C. — La Baie d'Ajaccio ; les Iles Sanguinaires (Corse), par M. G. Lafaye. — La Faute de Nono, par M. J. Girardin. — Deux Morts vivants, facétie du seizième siècle. — Maître Pizzoni, nouvelle (fin, par M<sup>me</sup> J. Colomb. — Les Oiseaux voyageurs, apologue traduit de J.-G. Jacobi. — Rendez-vous nos onze jours ! par M. Ed. Ch.

GRAVURES. — Turc priant. — La Baie d'Ajaccio ; les Iles Sanguinaires. — Après le travail, panneau peint pour une mairie de Paris, par Comerre. — Rendez-vous nos onze jours ! fragment d'une estampe de Hogarth.

- PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.
- PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.
- PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.
- PALAIS-ROYAL Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.
- PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.
- PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.
- PALAIS-ROYAL Lunettes et pinces-nez, étuis.
- PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.
- PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Grand Théâtre d'Angers.

Tournée E. SIMON.

Vendredi 3 juin,

UNE SEULE REPRÉSENTATION DONNÉE PAR

M. COQUELIN aîné

LE MARIAGE DE FIGARO, comédie en 5 actes, de Beaumarchais.

M. COQUELIN aîné jouera *Figaro*. M<sup>me</sup> Marie Kolb jouera *Suzanne*.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



Etudes de M<sup>e</sup> CHARLES-THEOPHILE BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cenrière, n° 12, et de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault.

## VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, Sur conversion de saisie, DE DIVERS

## IMMEUBLES

Situés communes de Saint-Hilaire-Saint-Florent, Rou-Marson, Chenehutte-les-Tuffeaux et Verrie.

EN 47 LOTS.

Sur la mise à prix totale de quatre-vingt-treize mille six cent dix francs, ci... 93,610 fr.

Ces immeubles ont été saisis sur M. Eugène MORREAU-BARRIER père, propriétaire à la Tour-de-Méville, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 12 juin 1887, à midi, à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, salle de la Justice de paix, par le ministère de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault.

Voir, pour le détail, les affiches apposées et l'insertion du 23 mai 1887 à l'Echo Saumurois.

S'adresser, pour les renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cenrière, n° 12 ; 2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault, dépositaire du cahier des charges.

## A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiate.

## UNE MAISON

A Saumur, rue Dacier, n° 28.

S'adresser à M. LECOY, avoué à Saumur, 14, rue du Temple.



POUR LA PREMIÈRE FOIS  
A SAUMUR  
QUAI DE LIMOGES

## LE PANOPTIQUE DE MOSCOU

SOUS LA DIRECTION DE

M. A. BUCHER

DE LUCERNE

### LA PLUS GRANDE EXHIBITION DU MONDE

Visible pour les personnes de tout âge, ce Panoptique renferme 600 sujets historiques modelés en cire, grandeur naturelle. Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

Pour les Détails, voir les Affiches et Prospectus

Prix d'entrée, 50 centimes. — Militaires et enfants, 25 centimes.

On trouvera le Catalogue explicatif au Contrôle.



## Bruxelles 1888

Grand Concours International des Sciences et de l'Industrie

## Exposition Universelle

Sous le haut Patronage

de S. M. le Roi des Belges

Et la Présidence d'honneur de S. A. R. Monseigneur le Comte de Flandre

Parmi les objets exposés on achètera pour environ 1,000,000 Fr. de lots pour la loterie autorisée par le Gouvernement Belge

Mai — Octobre 1888

Primes en espèces, Médailles et Diplômes jusqu'à concurrence de 500,000 Fr.

S'adresser, pour tous renseignements, au Commissariat Général du Gouvernement, 11, place de Louvain, Bruxelles.

SANS PALAIS NI CROCHETS

## DENTS

### Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

## VENTE AUX ENCHÈRES

Par suite de cessation de commerce.

Le SAMEDI 4 JUIN 1887, à une heure du soir, à Saumur, place de la Bilange.

Il sera vendu :

Trois chevaux, divers harnais, une calèche, deux coupés, une charrette et plusieurs autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

## BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

## LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## VINS EN GROS

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr.  
VIN BLANC supérieur... 65 fr.  
id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

## Offres et Demandes

ON DEMANDE, pour la campagne, une cuisinière. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un garde particulier, sachant s'occuper d'agriculture.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour. On accepterait un ménage. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de 13 à 14 ans demande place quelconque. S'adresser au bureau du journal.

Un HOMME de 30 à 35 ans, connaissant la cuisine, demande emploi chez personne seule ; sait diriger intérieur de maison. S'adresser au bureau du journal.

M. BRUNET père, rue de la Petite-Bilange, Saumur, offre tous fourrages verts rendus chez les propriétaires, quantités qu'on voudra.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1<sup>er</sup> JUIN 1887.

Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.
3 % .....	81 53	81 93	Est .....	772 50	773 50	Obligations.			Gaz parisien .....	522 50	523
3 % amortissable .....	81 25	84 40	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1225	1227 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	522 50	524	Est .....	386	377 50
5 % .....	103 40	103 40	Midi .....	1156 25	1158 75	— 1865, 4 % .....	523	524	Midi .....	391 75	394 75
4 1/2 % .....	108 53	108 95	Nord .....	1530	1535	— 1869, 3 % .....	407 50	407 50	Nord .....	401 50	403
Obligations du Trésor .....	516	515	Orléans .....	1285	1290	— 1871, 3 % .....	396	396	Orléans .....	393 50	394
Banque de France .....	4100	4140	Ouest .....	857 50	857 50	— 1875, 4 % .....	512 50	514	Ouest .....	391	391 50
Société Générale .....	455	455	Compagnie parisienne du Gaz.	1322 50	1327 50	— 1876, 4 % .....	512 50	513 50	Paris-Lyon-Méditerranée ..	390 50	390 75
Comptoir d'escompte .....	1012 50	1015	Canal de Suez .....	2030	2035	Bons de liquid. Ville de Paris.	521 75	522 50	Paris-Bourbonnais .....	388 25	—
Crédit Lyonnais .....	547 50	560	C. gén. Transatlantique .....	510	511 25	Obligations communales 1879.	478	479	Canal de Suez .....	585 25	588
Crédit Foncier, act. 500 fr. .	1380	1380	Russe 5 0/0 1870 .....	100 50	100 90	Obligat. foncières 1879 3 % ..	475 50	476			
Crédit mobilier .....	278 75	282 50				Obligat. foncières 1 83 3 % ..	378 50	379 50			

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

### LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur (orl.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16
Saumur (état)	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 45	»	4 26
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32
Brézé s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 11	»	4 39
Montreuil (a)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52
— (dép.)	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58
Thouars	»	2 55	7 59	»	11 57	5 23
Loudun	»	»	8 10	»	»	5 52
Poitiers	»	»	16 33	»	»	12 12

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur (orl.)	6 53	»	4 16	»	8 34
Saumur (état)	6 50	8 31	4 13	»	8 30
Nantilly	7 03	8 3	4 26	»	8 43
Montreuil (a)	7 29	9 10	4 52	»	9 08
— (dép.)	7 34	9 29	5 2	4 21	10 10
le Vaudelay	7 45	9 40	5 11	5 17	10 11
Baugé	7 56	9 50	5 20	5 44	10 22
Doué	8 05	9 57	5 27	6 20	10 31

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.						
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	11 5
Vivry	8 10	12 09	»	3 18	5 54	»
Blou	8 19	12 18	»	3 27	6 03	»
Vernantes	8 32	12 31	»	3 40	6 14	»
Noyant-Méon	8 59	12 59	3 11	4 04	6 38	11 45
Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direc. soir
Saumur	3 03	6 55	9 12	1 13	3 31	7 14	10 40
St-Martin	»	7 08	9 26	1 25	»	7 27	»
St-Clément	»	7 15	9 33	1 35	»	7 34	»
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 38	3 47	7 41	»
La Méniltré	3 31	7 35	9 52	1 52	3 54	7 50	11 14
Angers	3 58	8 23	10 41	2 30	4 19	8 34	11 57

## COFFRE-FORT

DE LA MAISON HAFFNER AÎNÉ

Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire.

PAUL GODET

IMPRIMEUR, SAUMUR.